



# Le Conseil Informe...

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE LA DORÉ FÉVRIER 2015

## FINANCES

**DÉPENSES** ☞ Les membres du conseil ont accepté les journaux des achats du mois de décembre 2014 (108 965.38\$) et janvier 2015 (285 568.41\$) pour un montant total de 394 533.79\$ incluant les taxes et les achats des organismes liés et ont autorisé les paiements et les versements des contributions.

**INDEXATION RÉMUNÉRATION DES ÉLUS** ☞ Selon la réglementation #332-88 et 2010-002, la rémunération des élus sera indexée de 1.4% en 2015, et ce, en accord avec l'indice des prix à la consommation pour la province du Québec. Voici un résumé de la rémunération de 2014 versus 2015 :

	<b>MAIRE</b>	<b>CONSEILLERS</b>
<b>Salaires 2014</b>	5 829\$	1 942\$
<b>Allocation 2014</b>	2 915\$	973\$
<b>Total 2014</b>	<b>8 744\$</b>	<b>2 915\$</b>
<b>Salaires 2015</b>	5 911\$	1 970\$
<b>Allocation 2015</b>	2 956\$	985\$
<b>Total 2015</b>	<b>8 867\$</b>	<b>2 955\$</b>

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**DOSSIERS** ☞ Voici la liste des différents dossiers traités :

- CADLD/Coop Rivière aux Saumons:

Le conseil municipal a approuvé la prolongation des délais pour donner suite à l'entente financière entre la CADLD inc. et la Coopérative forestière. Ainsi, la Coop aura jusqu'au 31 décembre 2018 pour émettre les 30 000\$ de parts privilégiées rachetables tel que prévu à l'entente de substitution débitrice convenue.

- Programme d'établissement pour 2014 :

Une aide financière à l'établissement (1 500\$) a été approuvée. Ce programme sera aboli en 2015 tel que mentionné au budget. Les transactions antérieures au 31 décembre 2014 sont toujours recevables.

- Achat d'un géophone (4 000\$):

C'est un détecteur de fuites sur le réseau de distribution de l'eau. Cet investissement réduira le temps de localisation des fuites, les dimensions des tranchées et la perte d'importantes quantités d'eau, principalement en hiver, alors que la gelée et la neige empêchent le ruissellement de surface. Le réseau parcourt 19.6 km dans la municipalité.

- Formation des ressources humaines:

La réglementation en matière de gestion des opérations, de l'entretien et des réparations aux réseaux oblige les employés municipaux à être détenteurs de certificats de compétence. La Municipalité a approuvé la participation à une formation auprès de la Commission scolaire des Trois-Lacs et les frais reliés à cette formation seront assumés tels que prévus au budget (10 000\$) et selon les termes de la convention collective du personnel municipal.

- Les Loups au Volant subvention 2015 :

Les élus ont autorisé la portion monétaire de la Municipalité (2 500\$) pour la 34<sup>e</sup> édition de ce Festival. Comme commanditaire, la Municipalité répondra aux besoins matériels et donnera accès à tous ses espaces et équipements requis pour cette activité majeure.

- Souper bénéfique Moulin des Pionniers :

La Municipalité, comme partenaire du Moulin des Pionniers, a autorisé une commandite de 225\$ afin de soutenir le volet théâtral du site. Le conseil veut ainsi encourager les activités culturelles et patrimoniales sur ce site. Le Moulin des Pionniers est classé Bien National du Québec.

- Récolte de bois sur les terrains municipaux :

Le conseil a approuvé le projet présenté par la CADLD afin de procéder à la récolte des bois à maturité sur les lots 1 & 2, rang 4 (ancien dépotoir rang St-Joseph). Un projet-pilote de valorisation de la biomasse au sol sera intégré aux opérations. La MRC du Domaine-du-Roy, qui détient des droits sur les bois de la zone industrielle, sera aussi autorisée à intervenir pour récolter les inventaires. Certaines conditions seront précisées à la MRC avant de formaliser le plan d'intervention sur les terrains de la Municipalité.



- Ministère des Transports du Québec (MTQ):  
Les élus ont adopté la résolution demandant au MTQ, la subvention annuelle de 11 398\$ pour aider à l'entretien des 13.4 kilomètres des routes locales reconnues comme des chemins à double vocation. Environ 40 000 camions chargés de bois bruts, de bois sciés et/ou de copeaux transitent par le carrefour forestier de La Doré.
- Projet usine de tremble :  
Le projet progresse difficilement mais demeure pertinent et prometteur. Des partenaires stratégiques ont été identifiés et contactés et ils ont manifesté un intérêt crédible. Un promoteur du projet a déposé une demande de garanties d'approvisionnement au Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec. Le Ministre Lessard a été sensibilisé sur la nécessité de rendre les ressources forestières disponibles suite à la fermeture de Louisiana Pacific et il a réagi à nos préoccupations. Des avancées intéressantes sur les marchés et les sous-produits ont été accomplies. Le projet a été discuté avec Investissement Québec et des partenaires financiers potentiels.

## COMMUNAUTAIRE

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** ☞ La bibliothèque Gilbert-Langevin informe la population que les utilisateurs de la bibliothèque municipale pourront remettre les livres à un nouveau point de chute qui sera en fonction au bureau municipal selon les heures d'ouverture. Par cette innovation, les dirigeants de la bibliothèque veulent fournir des plages horaires plus élaborées. Cette collaboration avec la Municipalité améliorera les services pour les usagers.

**TOILETTE PUBLIQUE VILLAGE-RELAIS** ☞ Le service des travaux publics désire informer la population que les toilettes publiques du Village-relais, situées à proximité de la piste Ellen Rochefort, seront fermées pour la période hivernale, et ce, en raison de vandalisme. Quand un bien municipal est brisé intentionnellement, c'est toute la population qui est perdante. La vigilance des citoyens et leur contribution à préserver leurs actifs sont souhaitées par le conseil.

**FESTIVAL DE LA RELÂCHE** ☞ Le Festival de la Relâche se déroulera du 27 février au 8 mars 2015. La Municipalité a octroyé une aide financière de 2 300\$ au comité pour planifier, coordonner et réaliser les activités dont, entre autres, la disco sur glace, les sculptures sur neige, la raquette de nuit, activités de bricolage, olympiades, Fête de la Francophonie, plusieurs portes ouvertes d'activités dans le milieu, etc. Surveillez la publicité.

**MASHTEUATSH- PRÉSENCE DE LA MUNICIPALITÉ**  
☞ La Municipalité a voulu exprimer ses préoccupations lors de l'assemblée publique de la CRÉ tenue à Mashteuiatsh le 29 janvier 2015. Elle veut savoir quel sera le mode de représentation des municipalités de moins de 5 000 habitants? Comment seront pris en charge les dossiers prioritaires comme la desserte cellulaire, les sentiers de véhicules hors routes, etc? Quelle sera la place de la société civile?

**ENTENTE SUR LE RESPECT ET LA COLLABORATION AVEC LES PIEKOUAGAMILNUTS**  
☞ Le maire a signé l'entente sur le respect avec la Communauté des Montagnais. Il a réitéré son ouverture de collaboration et de partage en vertu de notre culture locale et aussi selon l'Approche Commune applicable sur une portion importante du territoire de la Municipalité de La Doré et de celui de sa proximité.

**JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 16 AU 20 FÉVRIER 2015** ☞ Les membres du conseil sont d'avis que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de La Doré et du Saguenay-Lac-St-Jean. De plus, le décrochage a des répercussions importantes sur d'autres enjeux tels que les questions de santé publique, la criminalité, la pauvreté, la relève et la qualification de la main-d'œuvre. Le taux de décrochage au secondaire des garçons du Saguenay-Lac-St-Jean en 2009-2010 était de 14.5% alors que celui des filles était de 9.2%. Les membres du conseil ont donc déclaré officiellement dans notre municipalité les dates du 16 au 20 février 2015 comme étant les **Journées de la persévérance scolaire** et ont réaffirmé, par le fait même, que la diplomation du plus grand nombre de jeunes constitue l'une des bases du développement de notre communauté.

*Participez en grand nombre à  
l'activité de financement du Rallye  
des Loups le samedi, 7 février  
prochain au Saloon 167.  
Des billets, au coût de 10\$, sont  
disponibles vous permettant de  
gagner une tablette numérique et  
des prix de présences et,  
également, de bénéficier  
d'une consommation.  
Bienvenue à tous.*

